

FIN DE CARRIÈRE · SECTEUR PUBLIC

L'entretien professionnel dans la fonction publique : module e-learning

Cadre légal, conduite de l'entretien, compte rendu, révision et parcours de l'agent : maîtriser l'entretien professionnel annuel. Module disponible 24h/24, accès 3 mois, attestation automatique.

Objectifs

1. Situer l'entretien professionnel annuel dans le Code général de la fonction publique
2. Conduire l'entretien et rédiger le compte rendu
3. Connaître la procédure de révision
4. Aborder formation, mobilité et fin de carrière

Programme

- 01 Module 1 · Le cadre et la conduite (1 h)**
 - L'appréciation de la valeur professionnelle et l'entretien annuel
 - Les thèmes de l'entretien et l'information sur le compte personnel de formation
 - Le rôle du supérieur hiérarchique direct
- 02 Module 2 · Compte rendu et suites (1 h)**
 - Rédiger un compte rendu motivé
 - Observations, révision et commission administrative paritaire
 - Formation, mobilité et perspectives de fin de carrière
- 03 Module 3 · Validation des acquis**
 - Quiz noté couvrant l'ensemble des modules
 - Corrigé commenté et renvoi vers les séquences concernées en cas d'erreur
 - Attestation de réalisation délivrée automatiquement à partir de 70 % de bonnes réponses

En pratique

RÉFÉRENCE

EPFE

DURÉE

Module en ligne · 2 h

FORMAT

E-learning, accès 3 mois

NIVEAU

Fondamentaux

SECTEUR

Secteur public

PUBLIC

Encadrants, responsables et gestionnaires RH des trois versants de la fonction publique.

PRÉREQUIS

Aucun. Module accessible sans prérequis.

Méthodes pédagogiques

- Module e-learning auto-formant accessible 24h/24 pendant 3 mois
- Séquences vidéo commentées par un avocat praticien
- Quiz interactifs après chaque module
- Fiches récapitulatives téléchargeables
- Attestation de réalisation automatique (score ≥ 70 %)

Financement

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

Évaluation

Quiz de validation des acquis : score minimum 70 % requis pour l'attestation de réalisation

Accessibilité

Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.

Suivre ce module

En autonomie, à votre rythme, accès pendant trois mois.

contact@inlecia.fr

01 84 16 14 75

[Fiche en ligne](#)

Formation conçue et animée par des avocats en exercice. INLECIA, organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Programme établi pour l'édition 2027-2028 ; la fiche en ligne fait foi.